



# Guide relatif à l'étude hydrogéologique préalable

**Geoffrey BOISSARD**  
BRGM

# Guide relatif à l'étude hydrogéologique préalable

- Objectif de l'étude : apporter les éléments permettant d'établir le plan de surveillance des eaux souterraines
- Etude obligatoire selon l'arrêté du 2/2/98 modifié:
  - Art. 65 : Surveillance hors contexte de pollution
  - Art. 65 bis : Surveillance en contexte de pollution
- Etude recommandée pour toute définition de plan de surveillance des eaux souterraines
- Publication début 2025

